

Réf: Dossier N° 470652

Avis de constitution

SOCIETE « ALARMES D'AFRIQUE » en abrégé « AA MONITORING »

**Abidjan, Koumassi, Cité des Orchidées Addoha, Appartement NAO12,
Lot GH12, Lot GH12, Ilot ND**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
11/12/2025 reçus par Me ZAMBLE BENIN TRA LUDOVIC, Notaire,
enregistrés au CEPICI, le 12/12/2025, il a été constitué une SA avec
SOCIETE « ALARMES D'AFRIQUE » en abrégé « AA MONITORING »**

**La société a pour objet, directement et indirectement en tous pays et
plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE: Monitoring
des systèmes d'alarmes électroniques; Conception, Fabrication,
Distribution, Installation et Maintenance des systèmes d'alarmes
électroniques; Conception, Fabrication, Distribution, Installation et
Maintenance des gicleurs; Conception, Fabrication, Distribution,
Installation et Maintenance de tout accessoire de sécurité et de centre
de télé marketing. Et, plus généralement, toutes opérations
financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières,
pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-
10,000,000 F CFA divisé en (100) Actions de Cent Mille (100,000) F
CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.**

**Abidjan, Koumassi, Cité des Orchidées Addoha, Appartement NAO12,
Lot GH12, Lot GH12, Ilot ND**

M NGUESSEU ARMAND PATRICK (ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL)

null

n°CI-ABJ-03-2025-B14-00129 du 23/12/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°81217/GTCA/RC/2025 du 23/12/2025

Pour Avis

Le CEPICI

